

Encadrant(e) technique horticole Chantier d'insertion

Fiche de Poste

I. Contexte

Halage cherche à répondre à une double préoccupation en termes, d'une part, de solidarité avec les personnes en recherche de stabilité sociale ou professionnelle et, d'autre part, de préservation de l'environnement.

Quatre pôles d'activités permettent d'approcher la réalisation de cet objectif général. Halage met en œuvre 10 chantiers d'insertion par l'activité économique dans les espaces verts, l'horticulture et la transformation de substrat fertile dans 4 départements en Ile-de-France (75, 92, 93, 95), proposant ainsi un parcours à plus de 120 salariés en insertion par an. Halage est aussi centre de formation agréé pour des formations diplômantes et non diplômantes en espaces verts (CAP Agricole Jardinier Paysagiste, Titre professionnel Ouvrier du paysage), horticulture et transformation de substrat fertile. Halage porte également un jardin solidaire (l'Univert) à la Goutte d'Or à Paris, proposant un projet de remobilisation autour de l'activité de jardinage pour près de 50 participants par an. Enfin, Halage est propriétaire du PHARES (Pôle d'Hospitalité des Activités à Rayonnement Ecologiques et Solidaires), mettant à disposition des espaces locatifs à bas prix et des services de qualité pour des structures de l'ESS.

Halage cherche pour appuyer la coordinatrice de gestion financière et les chargés de projet dans leurs missions, un stagiaire ou un alternant en gestion financière.

II. Définitions

Définition de l'emploi et nature de l'activité

Au sein d'un ACI et dans le cadre de son projet d'accompagnement, l'encadrant(e) technique floriculture encadre des salariés polyvalents autour d'un support d'activités techniques et participe à l'ensemble des aspects liés aux parcours d'insertion.

Conditions, lieu et nature de l'activité

L'activité s'exerce en structure atelier et chantier d'insertion (ACI)

Niveau et prérequis en relation avec la Convention Collective Nationale des Ateliers Chantiers d'Insertion

Au niveau A, l'emploi nécessite un minimum d'expérience professionnelle ou de formation, prérequis de l'emploi repère. Au niveau B, l'emploi nécessite des compétences techniques spécifiques ou une expérience professionnelle significative. Il nécessite la capacité à expliquer à d'autres les programmes de travail ou d'actions pour obtenir un résultat, ou à faire se développer du savoir-être, ou à faire travailler ensemble des pairs.

III. Positionnement hiérarchique et fonctionnel

Placé(e) sous l'autorité de la Coordinatrice de production floricole, il/elle garantit la production de fleurs coupées ainsi que la bonne mise en œuvre des parcours d'insertion en lien avec l'accompagnement et la formation.

IV. Tâches

1. Encadrement des équipes de salariés en insertion

- Organiser le travail sur le chantier et gérer les équipes
- Diriger les salariés et les stagiaires sur le chantier et veiller à leur encadrement technique
- Rendre compte du comportement des salariés sur chantier au coordinateur/ à la coordinatrice et au chargé(e) d'accompagnement
- Remplir les feuilles journalières de présence et d'information sur l'activité.

2. Actions sur les chantiers

- Participer à l'élaboration du plan de production et le mettre en œuvre :
 - Participer à la création du plan de culture (sélection des espèces, calcul des rotations...)
 - Etablir un planning d'activités (prévision des temps de travaux et ordre de priorité des interventions). Répartir le travail et donner les consignes aux salariés pour la journée.
 - Définir et améliorer les techniques de production et s'assurer de la présence du matériel et des approvisionnements nécessaires à la production (engrais, apports reconnus par l'agriculture biologique...).
- Superviser et participer aux travaux de culture :
 - Programmer les commandes des automatismes, vérifier quotidiennement la bonne tenue des conditions de production (relevé informatique des données hygrométriques intérieures et extérieures...).
 - Observer l'état des cultures dans les serres (insectes, maladies...) et établir le diagnostic pour l'application éventuelle de traitements
 - Superviser la réalisation des travaux (arrachage, replantation...) et former les salariés aux opérations (ébourgeonnage, rempotage...).
- Organiser la récolte, le conditionnement, la conservation, le stockage et, éventuellement, les premières opérations de mise en marché.
- Participer aux réunions de chantier
- Etablir, périodiquement des procès-verbaux de chantier

3. Gestion du matériel

- S'assurer du bon entretien et du suivi de l'entretien du matériel (outillage, véhicules, etc.) et en rendre compte
- Prévoir, en temps utiles, les réparations à effectuer sur la base de vie. Identifier les besoins nouveaux en matériel
- Acheter le matériel nécessaire et en rendre compte

4. Formation

- Assurer, en cas de besoin, des modules de formation ayant rapport avec l'aspect technique du chantier

5. Vie associative

- Participer aux actions de communication et de sensibilisation de l'association dans le domaine de l'environnement
- Participer à la conception de nouvelles actions de chantier

Cette liste de tâches n'est pas exhaustive et pourra évoluer ponctuellement et temporairement en fonction de la situation et des besoins de l'association.

PROFIL CANDIDAT(E)

- Diplôme professionnel de niveau V, ou IV, ou III (CAP/BEP/bac pro/BTS, ou titre homologué de formation continue) du secteur d'activité, ou un autre niveau avec une expérience de plusieurs années dans l'activité exercée.
- La bonne connaissance du cadre légal de l'insertion professionnelle est un plus.
- Compétences : horticulture
- Permis B exigé
- Utilisation des outils informatiques ;
- Aisance relationnelle, forte capacité d'écoute et de propositions ;
- Bonne aptitude pédagogique et managériale ;
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse.
- Intérêt pour l'objet social de l'association et partage des valeurs de la structure

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

- CDI
- Durée de travail : 35 h par semaine
- Lieu de travail : pointe nord de l'Île Saint Denis
- Niveau A ou B classification Halage / Convention Collective Nationale des ACI (coefficient 308 ou 341), soit entre 1967 et 2177 € brut mensuels selon expérience
- Passe Navigo 50% (Zone RATP).
- Frais téléphoniques couverts

Avantages collectifs sur critères de durée de présence dans l'association :

- 2 semaines de congés payés par an supplémentaires
- Prime d'ancienneté
- 13^{ème} mois sur critère d'ancienneté dans la structure

Pour candidater, envoyer le CV par courriel (recrutement@halage.fr avec copie à laurent.vallienne@halage.fr) ou le déposer à la Coordination de Production Horticole, à Halage, 6 rue Arnold Géraux 93450 L'Île Saint Denis.

Prise de poste : Dès que possible